

ALLIANCES & MISSIONS MEDICALES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2016

L'an deux mille seize, le quinze octobre à 19h, les membres de l'association Alliances & Missions Médicales sont réunis en Assemblée Générale chez **François et Anne-Sophie LAMAURIÉ** - Bella Vista 1 - Alzone RD555 – PORTICCIO – 20166 GROSSETO-PRUGNA, sur convocation faite par envoi par courrier électronique à chaque adhérent.

1- L'Assemblée est présidée par Bruno Buttin assisté des membres du CA présents et acceptants : Bruno Chapuis, Vincent Pirritano, Françoise Deyris, Jocelyne Mathieux en qualité de scrutateurs. Jean-Luc Perrin en qualité de secrétaire de séance.

Participent à cette AGO 31 membres présents et 49 membres représentés (voir liste jointe à ce PV). Il y a donc 80 membres présents ou représentés qui peuvent participer aux votes. Cette participation, presque aussi importante que celle de l'année dernière à Paris, nous réjouit tous car même si la Corse reste la plus belle île du monde, son accès n'est pas si évident.

Le Président déclare ouverte la session de l'Assemblée Générale Ordinaire 2016 de l'association Alliances & Missions Médicales.

2- **Adhésions** : il y avait 207 adhérents en 2014 (personnes physiques ou morales ayant fait un don d'au moins 30 euros) ; en 2015 nous étions **237** membres ; pour 2016 nous devrions approcher les 300 membres... sous réserve que tous les adhérents 2015 pensent à envoyer leur don avant la fin de l'année et que vous tous, vous fassiez adhérer vos relations et amis d'ici la fin de l'année.

A ce sujet le Président signale le travail fabuleux fait par Vincent Pirritano en réussissant à faire renouveler un bon nombre de ses amis et connaissances de sa région du Périgord ainsi qu'un certain nombre de sociétés plus quelques nouveaux... pour un montant total de 2635 € !

De plus Vincent a obtenu une subvention de 1500 € du département de la Dordogne.

Autres membres à féliciter : Roger Buch, un ami qui est devenu membre d'AMM en 2015 et qui a fait adhérer un bon nombre de ses proches, amis et connaissances. Idem pour Daniel et Florence Riou mais qui eux sont membres AMM de longue date.

3- Le Secrétaire-général **Jean-Luc Perrin** présente ensuite le rapport d'activités de l'association depuis la dernière Assemblée générale tenue à Paris le 12 décembre 2015 chez les Sœurs de la Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul.

Période de décembre 2015 à septembre 2016

- Le Conseil d'administration
- **Hélène Cozzi**, responsable des parrainages étudiants et scolaires,
- **Françoise Deyris**, responsable informatique et du site Internet,
- **Jocelyne Mathieux** qui travaille sur les parrainages chirurgicaux,
- **Françoise Pierssens-Buttin**, responsable des adhésions,
- **Vincent Pirritano**, responsable des chantiers,
- **Michel Tailhades**, responsable médical. Michel nous a annoncé récemment que pour des raisons professionnelles il ne pourrait continuer à être membre du bureau. Qu'il soit ici remercié pour tout le travail accompli pour AMM pendant ces années.
- **Bruno Chapuis**, assisté d'**Anne-Chantal Guyot**, qui sont en charge de la comptabilité,
- **Jean-Luc Perrin** comme Secrétaire-général
- **Vincent Travers**, Vice-Président et responsable de GEM Humanitaire

- **Bruno Buttin** qui préside aux destinées d'AMM.

Pour rappel, le **mandat des membres** du Conseil est de **deux ans**. Des élections ayant eu lieu fin 2015, il n'y a pas d'élections prévues cette année.

- Les parrainages d'étudiants et scolaires

Cette année, les membres d'AMM ont parrainé 36 étudiants dont 19 nouveaux en première année à l'école d'infirmière et sage-femme de Tananarive et 2 nouveaux à Tuléar, dont un étudiant en médecine. Une nouvelle responsable s'occupera des relations avec AMM, Sœur Blandine.

Petit rappel : Un parrainage c'est un engagement réciproque ; outre l'engagement du filleul de communiquer régulièrement avec son parrain ou sa marraine,

- le parrain ou la marraine s'engage à participer aux frais scolaires de l'étudiant pour une durée minimum de **3 ans** et pour un montant, à partir de cette année, de **150 euros par an**
- le représentant du filleul s'engage à adresser le tableau des résultats scolaires en fin de chaque trimestre à Hélène COZZI, responsables des parrainages étudiants, à l'adresse mail hcozzi58@gmail.com (elle se chargera de transmettre le tableau au parrain ou à la marraine).

- Les parrainages chirurgicaux

Les parrainages chirurgicaux sont une spécificité d'AMM. Ils sont de plus en plus dédiés à des cas difficiles et donc moins nombreux qu'auparavant. Pendant la période, AMM a contribué à 64 cas, en forte diminution depuis le dernier rapport, pour un montant moyen en forte augmentation de 115 € par cas. Comme vous le notez, il y a donc moins de cas mais ils sont plus coûteux. Il ne s'agit pas d'une décision d'AMM mais découlent des cas qui nous sont présentés par les différentes institutions partenaires. Tous ces malades proviennent de Madagascar, principalement de la région de Fianarantsoa.

Les membres d'AMM **peuvent participer à la prise en charge de l'un ou de plusieurs cas à titre personnel**. Les propositions de parrainages chirurgicaux sont publiées dans les **AMM News**. Pour envoyer un don pour la prise en charge d'un ou de plusieurs cas, il suffit de l'indiquer dans le courrier qui accompagne le chèque correspondant au don ; il est aussi possible d'envoyer un don pour les parrainages chirurgicaux sans préciser de cas. La responsable des parrainages chirurgicaux affectera alors ce don selon son montant. Sachez que jusqu'à ce jour **tous les cas présentés dans les AMM News** sont pris en charge par AMM, soit au travers de dons individuels soit par la trésorerie de l'Association.

- Les missions

Laurette Busquet, jeune retraitée, est partie en même temps que Vincent Pirritano (voir plus bas) pour une mission à **Ijely** chez les **Sœurs de l'Immaculée Conception** du 7 mars au 10 avril 2016. Elle a participé à la vie et surtout aux travaux de la communauté pendant un mois. Elle les a ainsi aidées à trier des médicaments envoyés par la fondation « Princesse Grâce de Monaco », donner à manger aux plus pauvres pour une cinquantaine de familles, leur distribuer des vêtements, etc. C'était la première mission de Laurette et elle en est rentrée enthousiaste. Un grand merci à Laurette pour son dévouement. Que ceux qui souhaitent l'imiter n'hésite pas. Son expérience l'a, dit-elle, beaucoup enrichie.

Vincent Pirritano est donc parti en mars pour une mission de **trois mois à Madagascar**. Il a commencé son séjour à **Mahajunga** pour la construction d'une dentisterie dont il avait, avec **Frédéric Leonet**, revu et corrigé les plans. Comme d'habitude **Vincent** a réalisé des prouesses et surtout un bâtiment de grande qualité pour un coût réduit. Le budget estimé au départ était de 35 000 €. Grâce à Vincent, finalement le coût final sera de 26 758 €, fauteuil et ameublement compris. Un exploit ! Grâce aux économies ainsi réalisées et à la donation faite par la fondation Brixham, obtenue grâce à **Philippe et Eliane Rideau**, un cabinet dentaire sera installé au dispensaire d'**Ijely** des **Sœurs de Niort**. On comprend pourquoi **Vincent** est accueilli dans tous ces villages par de grandes fêtes ! **Vincent** a été ensuite à **Fianarantsoa** chez les **Sœurs des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie** pour un projet de création d'un dispensaire. On vous en reparlera sans doute l'année prochaine. Enfin **Vincent** a visité le Centre pour les tuberculeux, les malades mentaux et les orphelins à **Tanjomoha** du **Père Emeric Amyot d'Inville**, centre où AMM a financé la maison d'accueil. Il a pu y constater que les travaux qu'AMM avait financé avaient été bien fait.

Du 29 mars au 2 avril, **Michel Tailhades et Jean-Luc Perrin**, accompagnés de Maja Tailhades, ont rendu visite, au dispensaire **Padre Pio à Antomponjina**, . Cette visite était programmée depuis longtemps. Elle avait pour objet d'analyser les possibilités d'aides éventuelles au dispensaire. L'accueil a été très chaleureux et les discussions ont été fructueuses. Un plan d'actions sur trois ans a été présenté au Conseil. Ce plan va être mis en œuvre progressivement. Il requiert en particulier la contribution de professions médicales, particulièrement de médecins généralistes, infirmières, sages-femmes et laborantins. Un appel sera prochainement lancé dans ce sens. Puis **Michel** a été rendre visite au dispensaire des **Sœurs de Niort à Ijely**. Il a également proposé un plan d'actions sur trois ans pour soutenir ce dispensaire. Comme à Padre Pio, ce plan nécessite la participation de médecins généralistes, infirmières et sages-femmes.

En Juillet, **Vincent Travers et Véronique Drugeon** ont été en mission à Madagascar. À **Tamatave** d'abord, à l'hôpital civil récent, construit il y a trois ans, ils ont pu réaliser 15 consultations et 5 interventions. Puis à **Antanarivo** ils ont pris les premiers contacts avec le CHU. Il semble qu'il sera difficile à ce stade d'y développer un partenariat. Enfin sur l'île **Sainte Marie**, ils ont rencontré les **Sœurs Fille de Marie** pour un premier contact prometteur.

Enfin, en octobre, **Inès Imbert**, infirmière, est partie pour trois mois en Inde auprès de l'hôpital Saint John qu'AMM soutient depuis des années. Ses premiers jours semblent être particulièrement prometteur pour la mission qu'elle a décidée d'accomplir pour AMM.

Parallèlement aux missions d'AMM, les Docteurs **Conti** et **Bach** sont partis début mai au CHU HUIJRA d'Antananarivo pour une mission de GEM Humanitaire, association, filiale d'AMM.

- Les contributions financières et matérielles

En République Démocratique du Congo, l'hôpital général de Référence de Katana-Fomulac doit être entièrement refait après un séisme en août 2015. Vincent Pirritano et Frédéric Léonet ont travaillé sur les plans mais le projet de reconstruction n'a pas pu aboutir ; seuls quelques travaux de réparation ont eu lieu pour lesquels un membre d'AMM a généreusement donné 2000 €.

À **Madagascar**, AMM a créé un cabinet dentaire à Mahajunga pour les sœurs des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, À **Ambinanindrano**, Vincent a contribué à la rénovation d'un dispensaire des Sœurs de Fatima financé par l'association « Esperanza, Joie des Enfants », présidé par Philippe Thirion. Le suivi des travaux a pu être assuré par Vincent. Avec les économies réalisées sur le chantier de Mahajunga, AMM a créé un cabinet dentaire à Ihely avec le soutien de la Fondation Brixham, grâce à Philippe et Eliane Rideau. Comme vous l'aurez constaté, un effort particulier a été consacré cette année à Madagascar.

Enfin, le Conseil, et son Président en particulier, ont étudié de nombreux projets auxquels il n'a pas été malheureusement possible de donner suite. Beaucoup de travail est effectué par les membres du Conseil, en liaison avec son Président qui reste le plus actif d'entre eux. AMM cherche des partenaires avec lesquels nous pouvons partager rigueur, dialogue et cohérence.

Ces projets ne peuvent aboutir que dans la mesure où il existe une capacité de financement. **La trésorerie d'AMM n'est alimentée que par les dons directs** de ses membres et le montant des cotisations qui restent faible en regard des projets qui semblent possibles. **Ces projets vous sont présentés régulièrement et la participation financière individuelle et spécifique des membres d'AMM est sollicitée pour pouvoir les réalisés.** La **générosité** des membres d'AMM est alors **nécessaire** et le Conseil d'administration est confiant que vous aurez à cœur d'y répondre favorablement. De nouveaux **projets nécessitent des missions** de médecins **sur place**. AMM aura **besoin de volontaires** pour développer ces présences dans les lieux où elle a contribué au développement des structures. Alors, n'oubliez pas :

AMM a besoin de vous !

4 - Le Trésorier **Bruno Chapuis**, expert-comptable et commissaire au compte, présente les comptes de fonctionnement et le bilan de l'exercice de l'année 2015 ; pour rappel, le bilan est établi par année civile, c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Il présente également la partie en cours de 2016 qui va jusqu'au 31 décembre (voir les 2 fichiers joints).

RAPPORT FINANCIER 2015

Les comptes soumis à notre assemblée sont ceux de l'année civile 2015, pour lesquels un compte rendu provisoire avait déjà été exposé début décembre 2015 lors de la précédente réunion à Paris.

Au cours de celle-ci, vous vous étiez prononcé sur les comptes 2014. Les chiffres définitifs 2015 correspondent sensiblement à ceux annoncés et font état d'un bénéfice de 11.600,84€.

Comme l'an dernier, mais cette fois-ci pour 2016, nous vous joignons en annexe la situation provisoire au 2 octobre dernier qui fait également état de comptes équilibrés.

Du rapport moral qui précède, vous avez pu mesurer l'importance de toute l'activité bénévole déployée, notamment par certains membres tant pour les parrainages scolaires et chirurgicaux que pour la conception, la réalisation et le suivi des constructions de dispensaires à Madagascar, en Inde ou au Congo. Quantifier et évaluer sur les bases du SMIC le prix de ce bénévolat ajouterait certes de la valeur aux montants exprimés en euro en amplifierait la valeur des actions menées. Cela supposerait toutefois que chacun mesure son temps passé, (voire plusieurs mois) et que ce bénévolat soit chiffré approximativement ; qu'un suivi administratif de ce temps passé soit tenu pour simplement compléter votre information. Mais on ne voit pas ce qui serait apporté en plus aux déshérités ? C'est pourquoi, les informations qui vous sont soumises restent limitées aux seuls flux financiers de l'association, les dons du temps de chacun des membres s'entendant sans contrepartie.

Par rapport à 2014 les produits 2015 de toute nature se sont élevés à 57.947,81 € contre 77.581 € ; ces derniers incluaient un legs familial significatif afin de financer la rénovation d'un bâtiment. Celui-ci maintenant achevé, les ressources et les dépenses 2015 ont donc été moindres et le résultat d'exploitation 2015 a été positif de 11.600,84€

Comme par le passé on observe une gestion très économe avec l'absence de tous frais de structure même de chancellerie, sachant que les adhérents et bénévoles assurent eux-mêmes le coût de leurs frais, et que les dons reçus sont intégralement employés aux financements directs d'actions décidées par le bureau. L'affectation des dons est détaillée en annexe selon les destinations (principalement Madagascar) et la nature de l'emploi des fonds.

La conséquence de cet excédent d'exploitation 2015 se traduit par une situation financière renforcée 31/12/2015 par rapport à celle du 31/12/2014. Les fonds propres associatifs passent ainsi de 30.755 € à 42.355,50 € ; et en l'absence de tout endettement, ils correspondent à la trésorerie figurant sur les comptes bancaires à cette date. Après approbation de ces comptes 2015, Il vous est proposé d'affecter par un vote le bénéfice de 11.600,84€ au compte de Fonds de Réserves Associatives.

La situation provisoire 2016 à ce jour n'appelle pas de remarque particulière; les conditions d'exploitation presque équilibrées seront confirmées par l'arrêté des comptes au 31 décembre 2016. Les dons reçus à ce jour 64.610 € contre 57.948 € l'an dernier couvrent les dépenses 65.252€ (49.500€ de rénovation et 14.300 € de parrainages). D'autres ressources attendues sur les trois derniers mois financeront les projets évoqués dans le rapport moral. L'équilibre de la situation financière reste identique avec 41.713 € en banque contre 42.356 € au 31/12/2015.

Approbaton des comptes : votée à l'unanimité

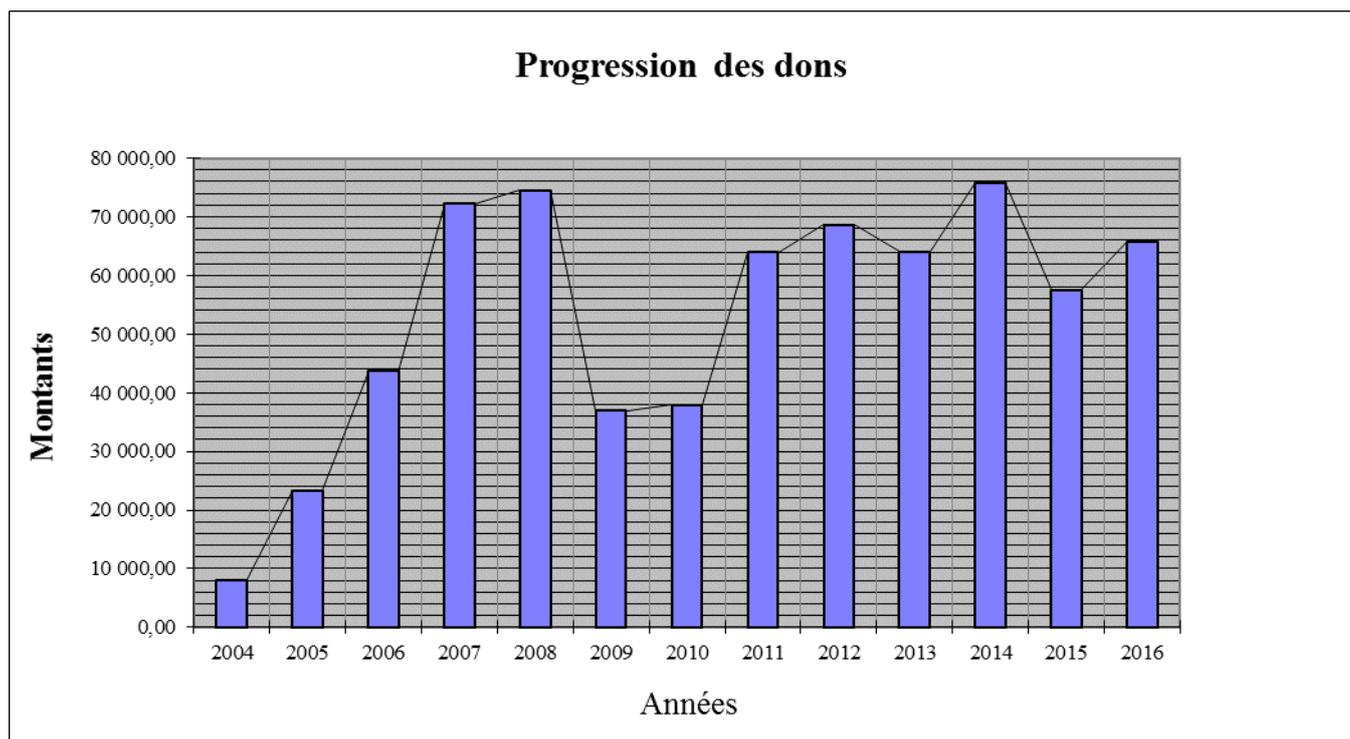
L'AG donne quitus au trésorier de sa gestion.

PROGRESSION DES DONS

Le tableau de progression des dons ci-dessous montre que pour 2015 nous sommes bien en deçà de 2014.

Mais pour 2016 on a déjà bien dépassé 2015 alors qu'on est loin de la fin de l'année... avec un petit effort de vous tous on pourrait dépasser notre record de 2015.

FAITES CONNAITRE AMM auprès de vos proches, vos amis, vos voisins... certains d'entre vous le font mais ils sont encore trop peu nombreux... on les compte sur les doigts d'une main !



5- Les projets d'AMM sont actuellement à l'étude ; nous vous en parlerons au fur et à mesure. Mais ce qu'on peut déjà vous dire c'est que la prochaine AG d'AMM aura lieu fin 2017 à Paris, comme c'est le cas tous les deux ans.

Pour 2018, Vincent prévoit déjà de nous organiser l'AG dans sa ville de Montignac ; c'est une région magnifique qui vaut la peine d'y passer quelques jours ; on vous en reparlera à la prochaine AG en 2017.

6- Avant de clore la présente A.G.O. le Président remercie de leur présence chacun des membres. Il remercie ceux qui ont consacré du temps à l'association, notamment ceux qui sont partis en mission : Vincent Travers, Véronique Dugeon, Elvira Conti, Christine Bach, Vincent Pirritano, Laurette Busquet, Jean-Luc Perrin, Michel Tailhades et tout dernièrement Inès Imbert qui est actuellement à l'hôpital St John, au Kerala.

Il remercie tous les donateurs pour la confiance qu'ils nous témoignent

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.

Le Conseil d'Administration :

Bruno Buttin, Président

Jean-Luc Perrin, Secrétaire Générale

Vincent Travers, Vice-Président, Responsable GEM humanitaire

Bruno Chapuis, Trésorier

Anne-Chantal Guyot, Trésorière Adjointe

Vincent Pirritano, Responsable des constructions

Jocelyne Mathieux, Responsable des parrainages chirurgicaux

Hélène Cozzi, Responsable des parrainages étudiants

Françoise Deyris, Webmaster

Françoise Buttin-Pierssens, Responsable des adhésions

